

# Les contacts entre la France et la Chine au XVIIIeme siecle : Voltaire et la question des rites chinois (II)

著者	Sasakura Shioko
journal or publication title	仏語仏文学
volume	34
page range	171-191
year	2008-03-15
URL	<a href="http://hdl.handle.net/10112/12853">http://hdl.handle.net/10112/12853</a>

# Les contacts entre la France et la Chine au XVIIIème siècle

— Voltaire et la question des rites chinois (II) —

Shioko SASAKURA

Dans la première partie de notre travail, nous avons vu comment le jésuite italien Matteo Ricci avait réussi en 1583 à pénétrer dans l'empire chinois pour y propager la religion catholique romaine, et que bien qu'il ne fut pas le premier missionnaire à fouler cette partie du monde, il fut le premier à réussir sa mission<sup>1)</sup>. Ce succès tenait à sa méthode d'évangélisation progressive et à son attitude respectueuse à l'égard du culte et des coutumes chinoises. Toutefois, ce syncrétisme allait provoquer la fameuse querelle sur les rites chinois, qui eut pour conséquence l'expulsion de tous les missionnaires chrétiens de Chine. Cette querelle, d'abord confinée à des divergences entre les jésuites et les dominico-franciscains, dégénéra bientôt en polémique entre les ordres au point que l'Inquisition de Rome en fut saisie.

Cette lutte intestine entre des ordres religieux venus porter la parole du Christ, fut du plus mauvais effet et irrita fort l'empereur Kangxi<sup>2)</sup> (règ.1662-1722). Les jésuites, en particulier, perdirent sa bienveillance et sa protection, puis le discrédit s'étendit peu à peu aux autres ordres, pour aboutir à l'interdiction de la religion chrétienne dans tout l'empire.

En effet, malgré l'octroi des huit permissions accordées aux jésuites par le pape Benoît XIII en 1721, la situation continua de se dégrader, et le fils et successeur de Kangxi, l'empereur Yongzheng<sup>3)</sup> (règ.1722-1735) prononça l'interdiction de la religion chrétienne, puis en 1723, l'expulsion de tous les missionnaires à Macao, à l'exception de quelques uns parmi les plus savants

qui servaient à la Cour. En 1742, une bulle du pape Benoît XIV révoqua les huit permissions et en 1743, sous le règne de l'empereur Qianlong<sup>4)</sup> (règ.1735-1796), le pape déclara close la querelle des rites. En 1773, les monarques des pays d'Europe firent pression sur le pape Clément XIV pour obtenir la dissolution de la Compagnie de Jésus.

Ayant eu le privilège de connaître les trois empereurs de Chine et les neuf Papes pendant sa longue et féconde vie, Voltaire apparaît comme l'observateur idéal au sujet de cette fameuse querelle.

Voyons d'abord comment la question des rites divisa les jésuites et les dominico-franciscains.

Nous avons déjà vu dans la première partie de notre étude que le successeur du père Ricci, Longobardi, ne partageait pas sa tolérance vis-à-vis du culte des ancêtres et de Confucius, et qu'en 1628, la réunion convoquée par Emmanuel Diaz<sup>5)</sup> ne réussit pas à trancher la question. En 1633, le dominicain Moralez et le franciscain Santa Maria<sup>6)</sup>, fraîchement arrivés en Chine, s'offusquèrent de la tolérance des rites chinois par les jésuites. En 1639, n'obtenant toujours pas de réponse de ces derniers, ils saisirent le Saint-office de Rome et, en 1645, obtinrent du pape Innocent X un décret condamnant ces licences. Sur ce, les jésuites dépêchèrent à Rome Martin Martini pour plaider leur cause, lequel, après un voyage périlleux, obtint le 23 mars 1656, un contre-décret du nouveau pape Alexandre VII. Son argumentation parvint à convaincre le Pape que les rites chinois n'avaient aucune motivation religieuse, puisque leurs pratiques se tenaient dans un lieu public et non sacré, en l'absence de tout prêtre ou officiant, et qu'elles devaient être regardées comme des célébrations civiles. En 1661, Moralez contre attaqua par un nouveau mémorandum et obtint de Clément IX un nouveau décret contre les jésuites.

Il est intéressant de remarquer que chaque nouveau décret fut rendu par

un Pape différent, tant leur carrière fut courte. Moralez mourut en 1664 et, coup de théâtre, un autre dominicain du nom de Grégoire Lopez, envoya depuis Nankin un mémoire en faveur des jésuites. Premier évêque né en Chine, vicaire apostolique de Nankin, Lopez considéra que le culte des ancêtres et l'expérience de Confucius était tout à fait conciliable avec le christianisme.

En 1684, de nouveaux missionnaires débarquèrent en Chine. Il s'agissait de la Société des Missions Etrangères. Fort critiques envers les jésuites en général, ils ne tardèrent pas à condamner à leur tour les tolérances de ces derniers vis-à-vis des rites chinois.

Charles Maigrot<sup>7)</sup>, théologien de l'université de la Sorbonne, fut nommé par le Pape à la tête de la Société des Missions Etrangères. Il fut aussitôt envoyé en Chine pour faire un rapport sur la situation réelle de ces rites. Le 26 mars 1693, il autorisa l'usage du terme «Seigneur du Ciel» à l'exclusion de toute autre désignation. D'autre part, il interdit aux chrétiens de Chine de pratiquer quelque cérémonie que ce soit relative à Confucius ou aux ancêtres, ainsi que toute attitude idolâtrique.

Les prescriptions de Maigrot annulaient les autorisations obtenues du pape Alexandre VII par Martini. Les jésuites firent alors appel à Rome pour obtenir la révocation de ces prescriptions. L'abbé Quemener, envoyé à Rome dès 1690 par la Société des Missions Etrangères, soumit les prescriptions de Maigrot à l'approbation du pape Innocent XII, approbation qu'il finit par obtenir en 1696.

Voltaire, qui avait déjà salué l'habile tolérance des jésuites, comme étant à l'origine du succès de leur mission, relate les tergiversations de cette période en ces termes:

Il y a dans Paris une maison établie par les missions étrangères.  
[...] Le pape [...] choisit un prêtre de cette mission de Paris, nommé

Maigrot, pour aller présider en qualité de vicaire à la mission de la Chine, et lui donna l'évêché de Conon, petite province chinoise dans le Fokien. Ce Français, évêque de la Chine, déclara non-seulement les rites observés pour les morts superstitieux et idolâtres, mais il déclara les lettrés athées. C'était le sentiment de tous les rigoristes de France. [...] Les jésuites eurent alors à combattre les missionnaires leurs confrères plus que les mandarins et le peuple: ils représentèrent à Rome qu'il paraissait assez incompatible que les Chinois fussent à la fois athées et idolâtres. [...] Le procès de l'empire de la Chine dura longtemps en cour de Rome; cependant on attaqua les jésuites de tous côtés<sup>8)</sup>.

Dans cette même année 1696 furent publiés les *nouveaux mémoires sur l'État Présent de la Chine* écrits par le jésuite missionnaire en Chine, Le Comte<sup>9)</sup>. Arrivé en 1688, il ressentit immédiatement la nécessité de défendre la position des jésuites. Dans ses mémoires, il souligne avec force l'avance spirituelle des Chinois dans leur reconnaissance d'un Dieu créateur unique:

«[...] que ce peuple a conservé pendant deux mille ans la connaissance du vrai Dieu, qu'il a sacrifié au Créateur dans le plus ancien temple de l'univers; que la Chine a pratiqué les plus pures leçons de la morale, tandis que l'Europe était dans l'erreur et dans la corruption»<sup>10)</sup>

Dans *Le siècle de Louis XIV*, Voltaire le cite et renchérit sur sa thèse en ces termes:

Nous avons vu que cette nation remonte, par une histoire authentique et par une suite de trente-six éclipses de soleil calculées,

jusqu'au-delà du temps où nous plaçons d'ordinaire le déluge universel. Jamais les lettrés n'ont eu d'autre religion que l'adoration d'un Être suprême; leur culte fut la justice: ils ne purent connaître les lois successives que Dieu donna à Abraham, à Moïse, et enfin la loi perfectionnée du Messie, inconnue si longtemps aux peuples de l'Occident et du Nord. Il est constant que les Gaules, la Germanie, l'Angleterre, tout le septentrion, étaient plongés dans l'idolâtrie la plus barbare, quand les tribunaux du vaste empire de la Chine cultivaient les mœurs et les lois, en reconnaissant un seul Dieu, dont le culte simple n'avait jamais changé parmi eux. Ces vérités évidentes devaient justifier les expressions du jésuite Le Comte: cependant, comme on pouvait trouver dans ces propositions quelque idée qui choqua les idées reçues, on les attaqua en Sorbonne<sup>11</sup>.

Dès 1696, Le Comte fut rappelé en Europe par Innocent XII pour y faire son rapport. Selon Henri Cordier<sup>12</sup>, l'ordre des jésuites a prétendu à tort que Le Comte avait regagné la Chine après avoir fait son rapport à Rome et expliqué son attitude devant le Pape. En réalité, il se retira dans un ermitage et mourut à Bordeaux en 1729.

Ayant ainsi perdu leur dernier avocat, les jésuites furent condamnés pour leur tolérance excessive en Chine, le pape Clément XI donnant raison aux dominico-franciscains et à la Société des Missions Etrangères. Il interdit fermement aux chrétiens de Chine toutes les cérémonies traditionnelles. De plus, il envoya en Chine Thomas Maillard de Tournon<sup>13</sup>, patriarche titulaire d'Antioche, pour faire appliquer ces nouveaux interdits. Arrivé en décembre 1704, ce dernier rencontra l'empereur le 31, mais lui cacha le véritable but de sa mission, lui proposant seulement de nommer un contrôleur supérieur des missionnaires de Chine. Kangxi rejeta sa requête, lui interdisant de résider dans Pékin et lui conseilla de retourner en Europe dès l'année suivante.

Voltaire en fait la narration suivante:

Pour le légat de Tournon, il eut ordre de sortir de la capitale. Dès qu'il fut à Nanquin, il y donna un mandement qui condamnait absolument les rites de la Chine à l'égard des morts, et qui défendaient qu'on se servît du mot dont s'était servi l'empereur pour signifier *le Dieu du ciel*.

Alors le légat fut relégué à Macao, dont les Chinois sont toujours les maîtres, quoiqu'ils permettent aux Portugais d'y avoir un gouverneur. Tandis que le légat confiné à Macao, le pape lui envoyait la barrette; mais elle ne lui servit qu'à le faire mourir cardinal: il finit sa vie en 1710. Les ennemis des jésuites leur imputèrent sa mort: Ils pouvaient se contenter de leur imputer son exil.

Ces divisions parmi les étrangers qui venaient instruire l'empire décréditèrent la religion qu'ils annonçaient: elle fut encore plus décriée, lorsque la cour, ayant apporté plus d'attention à connaître les Européens, sut que non-seulement les missionnaires étaient ainsi divisés, mais que, parmi les négociants qui abordaient à Canton, il y avait plusieurs sectes, ennemies jurées l'une de l'autre<sup>14</sup>.

Quant à l'autre envoyé du pape, Maigrot, qui résidait à Pékin, il fut interrogé à domicile par un petit groupe de courtisans envoyés par l'empereur. Il eut l'imprudence de leur déclarer que Confucius considérait le Ciel comme créateur du monde, alors que le christianisme considérait Yahvé comme l'unique créateur de l'univers. Maigrot fit aussi remarquer que les offrandes propitiatoires des Chinois ne sauraient être tolérées par l'église. Les lettrés furent très irrités de ces déclarations péremptoires qu'ils rapportèrent à l'empereur, lequel laissa éclater sa colère et fustigea ces étrangers qui osaient

contraindre la pensée chinoise et lui dicter sa loi. Maigrot fut exilé à son tour et emprisonné à Macao en 1705.

Voltaire relate ainsi l'épisode de la visite de Maigrot:

Il [= Maillard] ajouta qu'il y avait un savant évêque de Conon qui expliquerait tout cela, si Sa Majesté daignait l'entendre. La surprise du monarque redoubla, en apprenant qu'il y avait des évêques dans son empire; mais celle du lecteur ne doit pas être moindre, en voyant que ce prince indulgent poussa la bonté jusqu'à permettre à l'évêque de Conon de venir lui parler de la religion, contre les usages de son pays, et contre lui-même. L'évêque de Conon fut admis à son audience: il savait très-peu de chinois. L'empereur lui demanda l'abord l'explication de quatre caractères peints en or au-dessus de son trône: Maigrot n'en put lire que deux; mais il soutint que les mots *kieng-tien*, que l'empereur avait écrits lui-même sur des tablettes, ne signifiaient pas *Adorez le Seigneur du ciel*. L'empereur eut la patience de lui expliquer par interprètes que c'était précisément le sens de ces mots. Il daigna entrer dans un long examen, il justifia les honneurs qu'on rendait aux morts: l'évêque fut inflexible. On peut croire que les jésuites avaient plus de crédit à la cour que lui. L'empereur, qui par les lois pouvait le faire punir de mort, se contenta de le bannir; il ordonna que tous les Européens qui voudraient rester dans le sein de l'empire viendraient désormais prendre de lui des lettres patentes, et subir un examen<sup>15</sup>).

Dans son *Essai sur les moeurs*, Voltaire ajoute:

On a reproché, en Europe, aux jésuites qu'on n'aimait pas, de flatter les athées de la Chine. Un Français appelé Maigrot, nommé



par un pape évêque *in partibus* de Connon à la Chine, fut député par ce même pape pour aller juger le procès sur les lieux. Ce Maigrot ne savait pas un mot de chinois; cependant il traita Confucius d'athée, sur ces paroles de ce grand homme: *Le ciel m'a donné la vertu, l'homme ne peut me nuire*. Le plus grand de nos saints n'a jamais débité de maxime plus céleste. Si Confucius était athée, Caton et le chancelier de l'Hospital l'étaient aussi<sup>16</sup>.

Ainsi, le père Tournon, ne put mener à bien sa mission de normalisation et finit ses jours en géole. Le pape Clément XI, mécontent de l'attitude despotique des jésuites en Chine, exprima son désaveu dans la bulle dite «*Ex illa die*» du 19 mars 1715, dans laquelle il interdit formellement les rites traditionnels chinois. De plus, il envoya en Chine le père Georges Ambroise Mezzabarba<sup>17</sup>, Patriarche d'Alexandrie, qui arrivera à Macao le 26 septembre de la même année. Les jésuites de Pékin, avertis de son arrivée, s'affolèrent et siégèrent en réunion jour et nuit pour tenter de trouver une parade. Ils allèrent jusqu'à implorer l'empereur de leur venir en aide, essayant de l'impliquer dans le débat, mais Kangxi, vieillissant, aspirait à la paix. Il refusa de participer à quelque débat religieux que ce soit et exorta les jésuites de composer et de trouver un compromis avec les envoyés du Pape.

Le 21 décembre 1721, Mezzabarba est reçu par l'empereur Kangxi. Celui-ci lui fait part de son mécontentement devant l'ignorance du Pape, touchant à l'essence de l'âme chinoise. Mezzabarba, qui sait observer les hommes et les circonstances avec perspicacité, comprit que la partie était perdue d'avance. Bien plus, il s'inquiétait de son propre sort, sentant ses jours en danger. Il quitta Pékin le 3 mars 1721 sans avoir rien accompli de sa mission.

Quoi qu'il en soit, la mort soudaine de Kangxi allait non seulement précipiter le déclin des jésuites, mais encore fixer le sort du christianisme tout

entier dans l'empire du milieu.

Voltaire relate l'événement en ces termes:

L'empereur Cam-hi mourut en 1724: c'était un prince amateur de tous les arts de l'Europe. On lui avait envoyé des jésuites très-éclairés, qui par leurs services méritèrent son affection, et qui obtinrent de lui, comme on l'a déjà dit, la permission d'exercer et d'enseigner publiquement le christianisme.

Son quatrième fils, Yontching, nommé par lui à l'empire, au préjudice de ses aînés, prit possession du trône sans que ces aînés murmurassent<sup>18)</sup>.

La date de la mort de Kangxi avancée par Voltaire est erronée puisqu'il est mort en 1722, soit deux ans plus tôt. Cette erreur sera rectifiée par la suite dans *le Dictionnaire philosophique*<sup>19)</sup>

D'autre part, Voltaire se trompe quand il affirme que la succession de son fils Yongzheng, au détriment de ses trois aînés, se fit sans contestation aucune. En réalité, les derniers jours du vieil empereur furent assombrés par une âpre lutte intrafamiliale pour la succession.

Parmi les princes, le neuvième fils, Yuntang<sup>20)</sup>, fut certainement celui qui avait le plus de sympathie pour le christianisme. Il soutenait les jésuites et la doctrine de Pékin. Le père Morao<sup>21)</sup> appuya sa candidature à la succession du trône, mais ce fut Yongzheng qui fut choisi par la volonté même de son père, quelques jours avant sa mort. Les autres princes, très jaloux de cette faveur, s'opposèrent ouvertement à la décision paternelle, mais Yongzheng sut résister aux pressions et mater la rébellion de ses frères ambitieux. Mais Voltaire, probablement insuffisamment informé de ces détails, continue à brosser le portrait idyllique de la morale chinoise et du respect de l'autorité paternelle dans le pays de Confucius. Morao ira jusqu'à fomenter une révolte pour tenter

de mettre Yuntang sur le trône, mais il est arrêté ainsi que ce dernier. Emprisonné et mis au supplice, il avoua son crime contre l'état et fut condamné à mort. Ce scandale porta un immense préjudice aux jésuites en dévoilant l'ingérence directe des missionnaires dans les affaires de l'état, allant jusqu'au complot. Ces événements tragiques autour de la succession allaient ainsi hâter le coup d'arrêt définitif de l'évangélisation de la Chine.

A la différence de ses prédécesseurs, Yongzheng ne s'intéresse nullement à la civilisation occidentale, et encore moins aux sciences, qu'il respecte et honore bien moins que son père.

Voltaire décrit ainsi le contexte dans lequel le christianisme fut banni:

Tel était cet empereur; et malheureusement ce fut lui qui proscrivit la religion chrétienne. Les jésuites avaient déjà plusieurs églises publiques, et même quelques princes du sang impérial avaient reçu le baptême: on commençait à craindre des innovations funestes dans l'empire. Les malheurs arrivés au Japon faisaient plus d'impression sur les esprits que la pureté du christianisme, trop généralement méconnu, n'en pouvait faire. On sut que précisément en ce temps-là les disputes qui aigrissaient les missionnaires des différents ordres les uns contre les autres, avaient produit l'extirpation de la religion chrétienne dans le Tonquin; et ces mêmes disputes, qui éclataient encore plus à la Chine, indisposèrent tous les tribunaux contre ceux qui, venant prêcher leur loi, n'étaient pas d'accord encore eux sur cette loi même. Enfin on apprit qu'à Canton il y avait des Hollandais, des Suédois, des Danois, des Anglais, qui, quoique chrétiens, ne passaient pas pour être de la religion des chrétiens de Macao.

Toutes ces réflexions réunies déterminèrent enfin le suprême tribunal des rites à défendre l'exercice du christianisme. L'arrêt fut

porté le 10 janvier 1724, mais sans aucune flétrissure, sans décerner de peines rigoureuses, sans le moindre mot offensant contre les missionnaires: l'arrêt même invitait l'empereur à conserver à Pékin ceux qui pourraient être utiles dans les mathématiques<sup>22)</sup>.

Au mois de juillet de la même année, le jésuite allemand Kögler<sup>23)</sup> ainsi que les pères Parennin et Bouvet obtinrent une audience de l'empereur.

Voltaire cite la déclaration solennelle de l'empereur Yongzheng aux jésuites, telle qu'elle fut rapportée par le père Parennin:

«Vos Européans dans la province de Fo-Kien voulaient anéantir nos lois, et troublaient nos peuples; les tribunaux me les ont déferés; j'ai dû pourvoir à ces désordres; il y va de l'intérêt de l'empire... Que diriez-vous, si j'envoyais dans votre pays une troupe de bonzes et de lamas prêcher leur loi? comment les recevriez-vous? ... Si vous avez su tromper mon père, n'espérez pas me tromper de même.... Vous voulez que les Chinois se fassent chrétiens, votre loi le demande, je le sais bien; mais alors que deviendrions-nous? les sujets de vos rois. Les chrétiens ne croient que vous; dans un temps de trouble ils n'écouteront d'autre voix que la vôtre. Je sais bien qu'actuellement il n'y a rien à craindre; mais quand les vaisseaux viendront par mille et dix mille, alors il pourrait y avoir du désordre.» [...] Ce qu'on leur reprochait le plus, c'était d'affaiblir dans les enfants le respect pour leurs pères, en ne rendant point les honneurs dus aux ancêtres; d'assembler indécemment les jeunes gens et les filles dans les lieux écartés qu'ils appelaient *églises*; de faire agenouiller les filles entre leurs jambes, et de leur parler bas en cette posture<sup>24)</sup>.

Les trois jésuites furent fort émus et soulagés d'apprendre que Canton resterait ouvert à toute leur communauté. Ils s'y rassemblèrent aussitôt, refluant de tout l'empire. Néanmoins, près de trois cents églises furent confisquées et transformées en écoles, en hôpitaux et autres lieux laïcs, privant ainsi quelque trois cents mille chrétiens de Chine de leur lieu de culte. S'agissant d'un décret impérial, les jésuites ne pouvaient que s'incliner devant ces mesures drastiques.

A la même époque que les problèmes de succession dans la famille impériale, une autre affaire allait défrayer la chronique et irriter l'empereur Yongzheng: la conversion de toute une branche de la famille impériale nommée Su. Il n'hésita pas à ordonner leur arrestation, et les condamna à l'exil ou à l'emprisonnement à vie. Le père de cette famille lui-même, Su Nu<sup>25</sup>, s'inquiétait fort de la conversion de ses enfants et redoutait, à juste titre, la colère de l'empereur. Malgré son âge avancé (77ans), il fut destitué de la noblesse et exilé de même que ses descendants<sup>26</sup>.

Le procès de la mission chrétienne eut lieu à Fujiansheng<sup>27</sup>. Sa dénonciation fut reconnue fondée le 14 juin 1723. Il en résulta un édit d'interdiction de pratiquer le culte chrétien sous peine de mort.

En 1724, le 11 janvier, l'empereur ordonna l'expulsion des missionnaires du territoire chinois et la démolition des statues et autels dans les lieux de culte chrétiens.

A ce propos, Voltaire précise:

Il en garda quelques-uns auprès de lui, entre autres le jésuite nommé Parennin, [...] Le prince, qui les protégeait, leur dit: «Vos affaires m'embarrassent; j'ai lu les accusations portées contre vous: vos querelles continuelles avec les autres Européens sur les rites de la Chine vous ont nui infiniment. Que diriez-vous si, nous transportant dans l'Europe, nous y tenions la même conduite que

vous tenez ici? En bonne foi, le souffririez-vous?» Il était difficile de répliquer à ce discours. Cependant ils obtinrent que ce prince parlât à l'empereur en leur faveur; et lorsqu'ils furent admis au pied du trône, l'empereur leur déclara qu'il renvoyait enfin tous ceux qui se disaient missionnaires<sup>28)</sup>

Deux cents ans s'étaient écoulés depuis l'arrivée du premier missionnaire en Chine, Mateo Ricci. Ainsi, malgré le courage, l'abnégation et la détermination de ces jésuites, malgré leur talents de séducteurs et leurs habiles *captatio benevolente* envers l'empereur et les mandarins, la propagation évangélique chrétienne en Chine se voyait irrémédiablement réduite comme une peau de chagrin.

Plus exactement, l'empereur Yongzheng autorisa les missionnaires à séjourner dans deux lieux distincts, Canton et dans l'enceinte de la Cité Impériale de Pékin. Il pouvait ainsi surveiller leur activité politique, dont il se méfiait beaucoup depuis leur ingérence dans la succession au trône de l'empire.

Le Pape ayant condamné avec la plus grande fermeté les rites des chrétiens de Chine, ces derniers ne pouvaient plus rendre hommage à leur ancêtres ainsi que l'exigeait leur sens de la famille établi par une tradition millénaire. Bien plus, ces valeurs morales étant à la base de la civilisation chinoise toute entière, il était difficile de les abandonner du jour au lendemain, et encore moins sur un ordre venu de l'étranger!

On comprendra alors que les empereurs de Chine, quelles qu'aient été leur sympathie ou leur intérêt pour la religion chrétienne et ses missionnaires, ne pouvaient tolérer l'intolérance du Saint Père, qui reniait les pères, déstabilisait l'ordre moral et, par là, l'empire et la civilisation chinoise toute entière. Ici se trouvent sans doute les raisons profondes de l'échec de la christianisation en Chine.

Le successeur de Yongzheng, son fils Qianlong, qui accéda au trône en 1735, multiplia les persécutions de chrétiens et de missionnaires. Le 27 avril 1736, il prononça un édit *étendant l'interdiction de convertir à tous les missionnaires, quels que soit leur position ou privilèges, dans toute la Cité impériale de Pékin*

Lors des persécutions de 1746 dans la province de Fujian, cinq missionnaires dominicains, dont l'évêque Pierre-Martyre et les pères Royo, Alcober, Serranoi et Diaz étaient surveillés de fort près par les autorités pékinoises.

Les rapports de police de l'époque avaient dressé une liste de quatorze crimes, parmi lesquels:

- Construction illégale d'un lieu de rassemblement pour y prêcher secrètement la foi chrétienne, avec onction de Saintes huiles, distribution de pain et de vin de messe.
- Organisation de nombreuses réunions de croyants des deux sexes.
- Distribution d'aumônes qui attirent nombre de pauvres, non-croyants.
- Incitation à la chasteté des jeunes filles, et au célibat à vie.
- Obligation faites aux croyants de brûler le stupa de leurs ancêtres et les tablettes funéraires.
- D'en abandonner le culte et de renier l'obéissance envers les parents et les aînés.

Condamné à mort le 26 mars 1747, l'évêque Pierre-Martyre fut décapité. Les quatre autres dominicains furent pendus le 28 octobre 1748. Afin d'éradiquer le christianisme, Qianlong, ayant ordonné de traquer tous les missionnaires et les croyants clandestins dans le pays, les persécutions s'étendirent peu à peu à tout l'empire.

Voltaire mentionne l'exécution de quelques jésuites pour la même époque:

Malgré les ordres sages de l'empereur, quelques jésuites revinrent depuis secrètement dans les provinces sous le successeur du célèbre Yontching; ils furent condamnés à la mort pour avoir violé manifestement les lois de l'empire. C'est ainsi que nous faisons exécuter en France les prédicants huguenots qui viennent faire des attroupements, malgré les ordres du roi<sup>29</sup>).

Malgré son admiration pour l'ardeur, l'habileté et l'abnégation des jésuites, Voltaire ne se prive pas de condamner le caractère expansionniste de l'ensemble des missionnaires européens, jésuites compris, dès lors qu'ils sèment le trouble dans les familles comme dans les états:

Cette fureur des prosélytes est une maladie particulière à nos climats, ainsi qu'on l'a déjà remarqué: elle a toujours été inconnue dans la haute Asie. Jamais ces peuples n'ont envoyé de missionnaires en Europe; et nos nations sont les seules qui aient voulu porter leurs opinions, comme leur commerce, aux deux extrémités du globe<sup>30</sup>).

En Europe également, les jésuites devaient faire face à une critique grandissante. En dépit - ou à cause de la protection du Pape et des rois catholiques dont ils jouissaient, les jésuites suscitaient la jalousie du haut clergé et la méfiance du bas clergé, notamment chez les petits curés qui perdaient beaucoup de leur influence sur les masses paysannes.

Dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, le pouvoir royal étant affaibli et les ministres tenant désormais les rennes du gouvernement, les jésuites se virent peu à peu écartés du monde politique. En 1759, le Portugal les expulsa



de son territoire. A la cour de France, attaqués de plus en plus ouvertement par une noblesse jalouse de leurs privilèges et de leur influence sur le Roi, les jésuites furent contraints de faire de notables concessions et même d'amender leur charte.

Enfin, les jansénistes accusèrent les jésuites d'opportunisme. Parmi ces derniers, Blaise Pascal fut le premier à les attaquer ouvertement<sup>31)</sup>. Les encyclopédistes condamnèrent à leur tour les jésuites pour leur stratégie qui consistait à gagner les faveurs des rois dans de nombreux pays pour ensuite comploter, intriguer dans les affaires nationales afin de tirer les ficelles de la politique.

Un jésuite du nom de La Valette ayant été déféré devant la Cour de Paris et reconnu responsable de la faillite d'une grande maison de commerce, le pape Clément XIV prit prétexte de ce scandale pour décréter la dissolution de la Compagnie de Jésus, laquelle prit effet en 1773.

La terrible nouvelle arrivant en Chine l'année suivante, acheva d'accabler les jésuites qui s'y trouvaient encore, et les plongea dans le désarroi le plus profond. Ce décret sonnait le glas de la mission évangélique en Chine. Les jésuites ne pouvant joindre un autre ordre en raison des ennemis qu'ils s'y étaient faits, n'avaient d'autre choix que le retour à la vie civile. Une dizaine de jésuites français se trouvaient encore à Pékin: les pères Benoît, Amiau<sup>32)</sup>, J.F. Marie-Dieudonné d'Ollières<sup>33)</sup>, Pierre-Martial Cibot<sup>34)</sup>, Ventabon<sup>35)</sup>, François Bourgeois<sup>36)</sup>, Jean-Paul-Louis Collas<sup>37)</sup>, Jean Joseph de Gramont, Louis de Poirot, Panzi<sup>38)</sup>. Leur biens et leurs immeubles furent octroyés à l'ordre des missions étrangères et leur mission confiée à l'ordre lazariste.

\* \* \* \* \*

Dans les deux premiers chapitres de son *Essai sur les moeurs*, puis encore dans *De la Chine*, Voltaire réfute l'accusation d'athéisme portée contre les Chinois. Grand admirateur de la culture chinoise parce qu'elle est à la fois pacifique et très ancienne, Voltaire la considère comme une civilisation, certes païenne, mais aux moeurs «pures», glorifiant les vertus humanistes, la loyauté, le respect des ancêtres et l'esprit de sacrifice. D'autre part, il n'a jamais caché sa fascination pour Confucius, en qui il voyait, *non un prophète*, mais un sage moraliste:

Leur Confutzée, que nous appelons Confucius, n'imagina ni nouvelles opinions ni nouveaux rites; il ne fit ni l'inspiré ni le prophète: c'était un sage magistrat qui enseignait les anciennes lois. Nous disons quelquefois, et bien mal à propos, la religion de Confucius; il n'en avait point d'autre que celle de tous les empereurs et de tous les tribunaux, point d'autre que celle des premiers sages. Il ne recommande que la vertu; il ne prêche aucun mystère<sup>39</sup>).

Dans le même chapitre, il se fait le défenseur des jésuites, victimes de la jalousie des autres sectes à cause de leurs succès, rappelle l'évolution du concept d'athéisme à travers les âges, et surtout du concept d'âme:

Le fameux archevêque Navarrète dit que, selon tous les interprètes des livres sacrés de la Chine, «l'ame est une partie aérée, ignée, qui, en se séparant du corps, se réunit à la substance du ciel.» [...] Nous avons calomnié des Chinois, uniquement parceque leur métaphysique n'est pas la nôtre: nous aurions dû admirer en eux deux mérites qui condamnent à-la-fois les superstitions des païens et

les moeurs des chrétiens. Jamais la religion des lettrés ne fut déshonorée par des fables, ni souillée par des querelles de guerres civiles<sup>40</sup>).

Il semble que Voltaire se reconnaisse peu ou prou dans ces lettrés «tombés dans le matérialisme» sans que leur morale en soit amoindrie et qui «pensent que la vertu est si nécessaire aux hommes et si aimable par elle-même, qu'on n'a pas même besoin de la connaissance d'un Dieu pour la suivre»<sup>41</sup>

Enfin, il fait preuve d'une sagesse étonnamment moderne quand il déclare:

Croire Dieu et les esprits corporels est une ancienne erreur métaphysique; mais ne croire absolument aucun dieu, ce serait une erreur affreuse en morale, une erreur incompatible avec un gouvernement sage<sup>42</sup>).

Comme il l'a montré dans ses *Contes philosophiques*<sup>43</sup>, Voltaire possède le génie et le talent d'utiliser l'exotisme, non pas comme le firent les évangélistes et les ethnologues de jadis, pour ridiculiser les autres cultures et confirmer notre suprématie, mais au contraire, pour nous obliger à réfléchir sur les valeurs de notre propre civilisation, et souvent les ébranler. Il renverse les pôles de ce qui est *édifiant*, et de ce qui est *curieux*. Pour lui la Chine est digne de nous inspirer et de guider notre esprit. C'est l'orgueilleuse mission évangéliste, les altermoiements et les querelles incessantes entre les ordres chrétiens (- et même les papes!), qui deviennent des «choses curieuses».

Libre penseur, l'admiration que Voltaire voue à la Chine l'amène à se faire en partie l'avocat des jésuites, lorsque ceux-ci défendent des valeurs chinoises. Toutefois, il met tous les ordres chrétiens dans le même sac, en tant que fauteurs de trouble, et ne proteste pas quand l'empereur Yongzheng classe

le christianisme parmi les «sectes perverses et dangereuses».

Voltaire prête à la Chine des valeurs qui lui ressemblent étrangement: liberté de culte, non-superstition, fraternité, morale et sagesse. La Chine se présente comme un modèle qui s'inscrit parfaitement dans le *Siècle des Lumières*, dont la seule clarté vient de la *valeur infinie de l'homme*. Comme l'écrivait Paul Valéry<sup>44)</sup>, Voltaire est «indéfiniment actuel».

Retrouvant son génie de conteur, Voltaire utilise habilement ce qui, dans les récits des missionnaires, est appelé «choses curieuses» pour critiquer et nuancer la partie «choses édifiantes», c'est-à-dire la propagande basée sur la soit-disant suprématie de l'Occident sur le reste du monde. L'admiration et le respect que Voltaire voue à la pensée et à la civilisation chinoise, le dispose à une certaine sympathie pour les jésuites, bien que condamnant leur méthodes et leurs intrigues.

Les valeurs qu'il prête à la Chine ressemblent donc étrangement aux valeurs de Voltaire, égalitaire, libertaire: mélange d'athéisme et d'amour des sciences, au nom de la raison.

Voltaire admire donc le peuple chinois, *déiste* et *vertueux*, tout autant que la *sagesse* et le *pacifisme* de leurs empereurs, vertus qui s'opposent à l'esprit mesquin et querelleur des missionnaires. Il ira jusqu'à célébrer l'empereur Yongzheng, comme le *modèle des monarques*, qui a su éviter les erreurs de Louis XIV: assurer la prospérité matérielle de son peuple et chasser les «fanatiques» au lieu de s'égarer dans les querelles théologiques. En transformant cette page d'histoire orientale en récit exotique édifiant, Voltaire laisse à la postérité une oeuvre à la fois morale et littéraire, qui constitue une conclusion étonnamment originale et constructive au *Siècle de Louis XIV*.

(本学非常勤講師)

## NOTE

- 1) Voir à ce sujet: Shioko SASAKURA, *Les contacts entre la France et la Chine au XVIII<sup>e</sup> siècle-Voltaire et la question des rites chinois*, le français-la littérature française, tome 32, Société de Langue et Littérature françaises de l'Université Kansai, 2006, pp.39-57.
- 2) 康熙帝  
*Pékin 1654-id.1722*, empereur chinois (1662-1722), de la dynastie Qing. Homme de lettres tolérant, il accepta des jésuites à sa cour. (*le Petit Larousse illustré*, Librairie Larousse, Paris, 2004)
- 3) 雍正帝 (1678-1735)  
Cinquième empereur de la dynastie Qing, père de Qianlong. Il constitua la monarchie absolue et s'opposa fermement aux incursions évangélistes que son père avait protégées. Il concentra les chrétiens à Maccao, à l'exception de quelques uns qui servaient à la cour. (*Encyclopedia NIPPONICA* 2001, Shogakukan, 1988, pp.529-530)
- 4) 乾隆帝  
*Pékin 1711-id.1799*, empereur chinois (1735-1796), de la dynastie Qing. Il poursuivit l'expansion en Asie centrale, au Tibet et en Birmanie, et porta l'Empire à son apogée. (*le Petit Larousse illustré, op., cit.*)
- 5) De son nom chinois, Yang Manuo 陽瑪諾.
- 6) Le père Antoine de Saint Marie  
De son nom chinois, Yao Andang 要安当.
- 7) De son nom chinois, Yan Dang 顏璫 ou 閩当.
- 8) Voltaire, *Oeuvres de Voltaire*, avec Préface, Avertissements, Notes, etc..par M.Beuchot, t.XX, *Siècle de Louis XIV-t.II*, Chez Lefèvre, Libraire, Paris, M DCCC XXX, p.201.
- 9) Le père Louis Le Comte  
De son nom chinois, Li Ming 李明.
- 10) Le Comte, *Nouveau mémoires sur l'état présent de la Chine*, t-I, Paris, 1697, pp.95-96.
- 11) Voltaire, *op.cit., Siècle de Louis XIV*, p.202.
- 12) Henri Cordier, *Histoire générale de la Chine*, Paris, Geuthner, 1920, pp.324-325.
- 13) De son nom chinois, Duo Luo 鐸羅.
- 14) Voltaire, *op.cit., Siècle de Louis XIV*, p.204.
- 15) *Ibid.*, pp.203-204.
- 16) Voltaire, *op.cit.*, t.XV, *Essai sur les moeurs* -t.I, *Introduction*, pp.89-90.

- 17) De son nom chinois, Jia Le 嘉樂.
- 18) Voltaire, *op.cit.*, *Siècle de Louis XVI*, p.204.
- 19) Voltaire, *op.cit.*, t.XXVIII, *Dictionnaire philosophique* -t.III, p.42.
- 20) 充禡
- 21) Dit Moram ou Mouram  
De son nom chinois, Mu Jingyuan 穆敬遠.
- 22) Voltaire, *op.cit.*, *Siècle de Louis XIV*, pp.205-206.
- 23) De son nom chinois, Zai Jinxian 戴進賢.
- 24) Voltaire, *op.cit.*, *Dictionnaire philosophique*, p.43-45.
- 25) 蘇努
- 26) Pour plus de détails sur cette dramatique affaire, le lecteur se rapportera avec fruit aux *Lettres du Parennin dans les Lettres édifiantes et curieuses*, écrites des Missions étrangères par quelques missionnaires de la Compagnie de Jésus, Paris, 1703-1776.
- 27) 福建省
- 28) Voltaire, *op.cit.*, *Siècle de Louis XIV*, pp.206-207.
- 29) *Ibid.*, p.207.
- 30) *Ibid.*, p.207.
- 31) Pascal, *Les Provinciales, or Lettres écrites par Louis de Mantalte à un provincial de ses amis et aux RR.PP.Jésuites sur la morale et la politique de ces Pères*, 1656.
- 32) De son nom chinois, Qian Deming 錢德明.
- 33) De son nom chinois, Fang Shouyi 方守義.
- 34) De son nom chinois, Hang Guoying 韓國英.
- 35) De son nom chinois, Wang Dahong 汪達洪.
- 36) De son nom chinois, Zui Juxiu 罪俊秀.
- 37) De son nom chinois, Jin Jishi 金濟時.
- 38) De son nom chinois, Pan Tingzhang 潘廷璋.
- 39) Voltaire, *op.cit.*, *Dictionnaire philosophique, De la Chine*, pp.88-89.
- 40) Voltaire, *op.cit.*, *Essai sur les moeurs* -t.I, Chap.II, *Religion de la Chine*, pp.276-277.
- 41) *Ibid.*, p.224.
- 42) *Ibid.*, p.224.
- 43) Roger Pearson, *The fables of reason: a study of Voltaire's "Contes philosophiques"*, Oxford University Press, New York, 1993.
- 44) Voltaire, *discours prononcé le 10 décembre 1944 en Sorbonne*.